

**Distr. RESTRICTED  
PRS/2023/DP.6**

**ORIGINAL: FRENCH**

**FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM**

**Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International  
Decade for the Eradication of Colonialism:  
innovative steps to ensure the attainment of the Sustainable Development  
Goals in the Non-Self-Governing Territories**

**Bali, Indonesia  
24 to 26 May 2023**

**DISCUSSION PAPER**

**PRESENTATION**

**BY**

**MR. ROCH WAMYTAN**

Séminaire régional pour le Pacifique sur la mise en œuvre des activités relatives à la 4<sup>ième</sup> décennie internationale de l'élimination du colonialisme

BALI (Indonésie) 24-26 mai 2023

Thème : « *Mesures innovantes visant à assurer la réalisation des objectifs de développement durable dans les territoires non autonomes* »

Madame la présidente  
Mesdames et messieurs les membres du Comité  
Mesdames et Messieurs.

Permettez moi tout d'abord de vous saluer et vous féliciter pour votre élection à la présidence du comité de décolonisation, un poste important et hautement stratégique dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la 2<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

C'est toujours avec respect et humilité que je prends la parole depuis des décennies devant les instances des Nations Unie, et notamment en tant que signataire de l'accord de Nouméa de 1998. Je mesure tout l'honneur qui nous est fait chaque année à nous porteurs des aspirations de notre peuple colonisé depuis 170 ans par la France

Le thème

Nos engagements

Dans le cadre du thème de ce séminaire, je voudrais souligner l'importance du développement durable en Nouvelle-Calédonie. Alors que nous poursuivons notre quête de justice et d'autodétermination, nous sommes résolument engagés dans la construction d'un avenir meilleur, fondé sur des principes de durabilité environnementale, sociale et économique

La Nouvelle-Calédonie abrite une richesse naturelle exceptionnelle, avec des écosystèmes uniques et une biodiversité remarquable. Nous sommes conscients de la nécessité de protéger et de préserver cet héritage précieux pour les générations futures. Nous nous engageons à promouvoir des politiques environnementales responsables, à encourager la conservation des écosystèmes fragiles et à lutter contre le changement climatique.

En outre, nous reconnaissons l'importance du développement socio-économique durable pour notre société. Nous aspirons à bâtir une économie résiliente, diversifiée et inclusive, qui favorise l'équité, la création d'emplois et

l'amélioration des conditions de vie pour tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie. Nous nous engageons à promouvoir des industries respectueuses de l'environnement, à soutenir l'innovation technologique et à investir dans l'éducation et la formation pour garantir des opportunités équitables et durables pour tous.

Le développement durable est un pilier essentiel de notre projet d'autodétermination. Dans le cadre des accords politiques de Matignon et Nouméa, nous nous sommes engagés à promouvoir le respect de l'environnement et le bien-être de notre population. Nous appelons le Comité de Décolonisation de l'ONU à reconnaître et à soutenir notre engagement en faveur du développement durable, en tant que principe fondamental de notre cheminement vers la pleine souveraineté.

Permettez-moi d'évoquer quelques éléments essentiels sur les mesures innovantes visant à assurer la réalisation des objectifs de développement durable dans les territoires non-autonomes, tels que la Nouvelle-Calédonie.

Nous reconnaissons l'importance capitale des objectifs de développement durable (ODD) dans la construction d'un avenir prospère et équitable pour tous. Les ODD fournissent un cadre universel pour lutter contre la pauvreté, promouvoir la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, la préservation de l'environnement et bien d'autres enjeux fondamentaux.

Dans notre quête pour réaliser ces objectifs dans les territoires non-autonomes, nous sommes conscients que des approches innovantes et adaptées sont nécessaires. Nous sommes engagés à explorer de nouvelles voies, à encourager l'innovation technologique et à promouvoir des partenariats internationaux pour surmonter les défis spécifiques auxquels nous sommes confrontés.

C'est ainsi par exemple que nous développons actuellement des solutions énergétiques durables, telles que les énergies renouvelables (fermes photovoltaïques et éoliennes), pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et minimiser notre impact sur le climat. Nous cherchons également à favoriser des pratiques agricoles durables, en encourageant l'agroécologie, la préservation des terres et la promotion de l'agriculture biologique, divers séminaires sont organisés au niveau de notre pays a ce sujet.

De plus, nous sommes résolus à renforcer nos systèmes de gouvernance pour promouvoir la participation citoyenne, l'égalité des genres et la transparence (CESE NC, congrès des jeunes, idem en mairie). Nous sommes déterminés à impliquer tous les segments de la société, y compris les jeunes, dans la prise de décisions et la mise en œuvre des politiques de développement durable.

Enfin, nous sommes ouverts aux partenariats internationaux et aux échanges de bonnes pratiques. Nous croyons en la puissance de la coopération internationale pour stimuler l'innovation, partager les connaissances et renforcer les capacités. Nous sommes engagés à travailler en étroite collaboration avec d'autres territoires non-autonomes, les organisations régionales et internationales, ainsi que la société civile, pour créer un environnement propice à la réalisation des objectifs de développement durable.

Enfin en intégrant des mesures innovantes dans notre quête de développement durable, nous nous efforçons de garantir un avenir prometteur pour les générations présentes et futures. Nous sollicitons votre soutien et vos conseils dans la mise en œuvre de ces mesures, afin de construire des territoires non-autonomes résilients, inclusifs et respectueux de l'environnement.

### **Changement climatique et Développement durable**

Sur le plan environnemental, les effets du dérèglement climatique affectent de plus en plus, et de manière dramatique, la Nouvelle-Calédonie : qu'il s'agisse des incendies, des sécheresses, de la crise de l'eau ou encore de l'érosion des traits de côte sur les îles Loyauté.

Comme le précisent tout à la fois le consensus scientifique repris par les multiples rapports du GIEC, les Nations-Unies, la résolution du Parlement Européen reconnaissant l'état d'urgence climatique et environnemental, mais aussi nos savoirs traditionnels et la mobilisation citoyenne sur le sujet dans la région, **« c'est maintenant que nous devons agir »**.

S'agissant de la Nouvelle-Calédonie, la croissance verte et bleu, la coopération pour le renforcement de son intégration régionale, l'émancipation de la jeunesse sont autant de sujet pour lesquels le territoire doit se donner de nouvelles perspectives en s'appuyant d'une part, sur les liens millénaires et la solidarité entre les différents états de l'Océanie, et d'autre part, sur des organisations internationales tel que le Forum des îles du Pacifique ou encore le Groupe du Fer de Lance Mélanésien qui ont adopté des trajectoires via les schémas de développement (MSG 2038, Stratégie for the Blue pacific continent 2050...). La démarche vers la Cour internationale de Justice du Vanuatu et le vote de l'Assemblée générale des Nations Unies donne un signe fort dans le cri de détresse de certains pays océanien impacté par la montée des eaux.

Le progrès politique, économique, social, environnemental et éducatif que vivent les populations des pays du pacifique, le développement d'institutions politiques, autonomes et démocratiques et la démarche

prospective en matière d'émancipation des peuples guident aujourd'hui la consolidation des coopérations de la Nouvelle-Calédonie pour sa prospérité.

Dans le contexte actuel, où les Etats sont traversés par de multiples crises, notre capacité de résilience est mise à l'épreuve. Si nous décidons d'être pro-actif pour notre pleine et entière souveraineté en tant que territoires insulaires, il convient de placer au cœur de nos réflexions les préoccupations, des femmes et des hommes dans leur environnement pour orchestrer des plans de développement qui soient en adéquation avec les réalités et les spécificités locales.

## Nécessité d'un nouveau modèle de développement garant de la cohésion sociale

La reconnaissance de l'état d'urgence climatique, écologique, sanitaire et sociale en Nouvelle-Calédonie, effectuée à l'unanimité en décembre 2019 au sein du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, oblige à la mise en place opérationnelle et rapide d'outils et leviers adaptés aux enjeux de résilience. Dans ce cadre, les institutions calédoniennes, les autorités coutumières, les forces vives s'accordent à dire que la définition d'un nouveau modèle de développement calédonien devient une urgence.

Un nouveau modèle qui admet nécessairement « **le Bien-être des populations** » comme indicateur central. Nouveaux indicateurs de prospérité et de richesse, Indice de Développement Humain, hapiness indicator, aller au-delà du produit intérieur brut (PIB)... autant de notions de plus en plus discutées dans le monde et qui renvoient à une même volonté : un changement de paradigme en matière de politique de développement pour une meilleure cohésion sociale sur les territoires.

La cohésion sociale peut se traduire par la capacité de faire société. Tous les individus et membres d'une société sont reliés entre eux par des relations d'interdépendance, de solidarité et forment donc un tout relativement cohérent. La cohésion sociale peut être considérée comme fragilisée dans la mesure où des individus ou des groupes d'individu se détachent de l'ensemble (les chômeurs, les travailleurs pauvres, les immigrés...) par un phénomène d'exclusion.

Retrouver de la cohésion sociale peut se penser à travers le renouement des liens entre ces individus qui risquent l'atomisation. Cette démarche redonne du droit social, permet à ces populations en marge d'appartenir à un collectif et d'avoir des garanties et des protections collectives. Parler de mesure de la cohésion sociale suppose de prendre en compte

plusieurs variables. Ailleurs, dans le monde, les variables mobilisées sont par exemple le revenu d'emploi et de contrat, la santé, l'aide sociale et médicale, le logement, l'éducation, la formation et enfin renseigner la vie culturelle et associative. La construction d'indicateurs alternatifs est d'actualité dans le monde face à l'aporie des outils de mesure classique du développement. En effet, la construction de politiques publiques donne de plus en plus d'importance au bien-être des populations.

En Nouvelle-Calédonie, l'adaptation des instruments de mesure est d'une importance capitale dans le processus de décolonisation. Certains aspects du contexte local manquent dans les définitions de la cohésion sociale (notamment occidentale). Les spécificités que l'on retrouve dans la société kanak en sont des exemples. Nous devons impérativement considérer l'utilité que joue la production de connaissance autour des systèmes socio-économiques complexes qui se développent en tribu et qui ont tendance à se maintenir dans le temps.

La mesure de la cohésion sociale invite à prendre en considération tout un ensemble de dimensions dont leur intrication donne un sens. La combinaison d'activités, le capital social, la gouvernance coutumière, la socialisation... tous ces éléments qui s'entremêlent sont les produits de l'histoire de la société kanak avec les institutions. Il est donc légitime et nécessaire de s'interroger sur le poids que cela représente dans la société néo-calédonienne.

La cohésion sociale se retrouve au coeur d'un ensemble complexe d'enjeux recoupant identité, santé, développement territorial, environnement et qualité de vie. C'est dans l'enchevêtrement de toutes ces dimensions que les calédoniens devront rechercher un modèle de société qui leur correspond.

### Notre message politique

Nous sommes pleinement engagés dans la lutte contre le changement climatique et le développement durable, mais il nous faut trouver une solution d'avenir pour notre pays sans cesse déstabilisé par les relations cahotiques que nous entretenons avec la puissance administrante qui de toute évidence freine le processus de décolonisation et d'émancipation au nom des intérêts supérieurs de la Nation française

Aussi permettez moi d'adresser trois messages essentiels qui nécessitent votre compréhension et votre soutien.

Il s'agit tout d'abord de l'appui du comité a notre démarche auprès de la Cour Internationale de Justice afin qu'elle puisse dire le droit au regard du droit des peuples a disposer d'eux-mêmes s'agissant des conditions dans

lesquelles s'est déroulé le troisième référendum du 12 décembre 2021. Cette consultation, bien que réalisée avec des intentions louables, s'est déroulée dans un contexte où les conditions prévues par l'Accord de Nouméa n'ont pas été pleinement respectées. Des irrégularités ont émergé, suscitant des doutes quant à la validité et à la légitimité du processus. Nous demandons donc au Comité de Décolonisation de comprendre notre position et de soutenir notre appel pour que justice soit faite.

Nous croyons fermement que cette institution, gardienne du droit international, est l'instance adéquate pour examiner les violations présumées de l'Accord de Nouméa et des principes fondamentaux du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous souhaitons que notre démarche bénéficie de votre interrogation et de votre soutien moral et politique, afin que justice puisse être rendue et que la vérité éclate au grand jour.

Enfin, je voudrais solliciter l'ONU pour qu'elle puisse endosser le rôle de médiateur impartial et engagé dans les prochaines négociations entre le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS) et l'État français. Les discussions qui ont débuté seront cruciales pour l'avenir de notre peuple. Nous avons besoin de l'expertise, de la neutralité et du soutien de l'Organisation des Nations Unies pour garantir des négociations équitables et transparentes. En tant que gardienne des valeurs universelles de paix, de justice et de respect des droits de l'homme, l'ONU est le forum idéal pour faciliter le dialogue et parvenir à une solution juste et durable.

Je vous remercie sincèrement de votre attention, de votre considération et de votre compréhension. En nous soutenant dans notre démarche devant la Cour internationale de Justice et en jouant le rôle de médiateur impartial dans les prochaines négociations, vous témoignerez de votre engagement indéfectible envers la justice, la dignité et le respect des peuples colonisés. Que l'ONU, en tant que gardienne des droits et des aspirations des peuples du monde entier, continue à œuvrer pour un avenir de paix, de liberté et de décolonisation réussie.

Je vous remercie

**Annexe** (Déclaration du Congrès de la Nouvelle Calédonie au sujet du développement durable à Papeete, Polynésie française)

« Nous sommes autour de la table pour échanger sur nos solutions pragmatiques pour la préservation et la conservation de notre océan. Cette immensité qui est

notre mère nourricière, qui nous soigne aussi, notre mer qui nous permet de nous connecter, son omniprésence est un formidable levier de développement économique durable inclusif. C'est un pont qui nous réunit, nous dépendons tous de la mer, quelle que soit notre situation géographique, et tous ensemble, nous devons inventer de nouvelles règles qui permettent de la protéger face au dérèglement climatique. C'est notre responsabilité commune face aux enjeux environnementaux planétaires, la situation inquiétante de notre monde, exige aujourd'hui que nous apprenions à travailler ensemble... exige que nous avancions vers de nouvelles formes de solidarité y compris avec les antipodes car il n'y a pas de développement possible dans la durée pour notre planète.

Je crois en nos savoirs traditionnels et au bon sens de nos peuples. Je crois en notre capacité de résilience pour nous adapter. Je remercie le PNUD pour leur soutien technique dans nos travaux et je vous encourage à les relayer au plus haut niveau.

En Kanaky-Nouvelle Calédonie, malgré la pandémie qui nous a fortement impacté, nous avons confirmé les objectifs de notre déclaration de Taraho'i. Que ce soient les journées de la mer, la signature du moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes, le forum Innov by loyalty, et nos lois de pays relatifs à l'usage unique des plastiques, à la protection des aires marines protégées, ou encore nos vœux pour la protection des savoirs traditionnels et de la déclaration de l'état d'urgence climatique et environnemental, toutes ces actions ont rassemblé et mobilisé la société civile et les élus pour accélérer les choses, en transformant les intentions et déclarations en actes.

La route est longue et sinueuse. Notre organisation institutionnelle nous permet de mettre en place des actions sur tous les sujets, que ce soit le plastique, la gestion des déchets, le transport décarboné ou encore la gestion des ressources marines et sous-marine. Chacun œuvre à son niveau en priorisant selon ses urgences, nous sommes satisfaits de cette prise de conscience collective. Que ce soit au niveau scolaire avec des établissements scolaires labellisés E3D en développement durable, dans le BTP avec le charte des « chantier vert », et de manière progressive, l'utilisation du plastique à usage unique. Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a adopté une loi relative à l'interdiction de mise sur le marché de divers produits en matière plastique tels que les sacs de caisse et la vaisselle jetable (à partir de 2019) puis les barquettes alimentaires (en 2020 et 2022). En prohibant l'importation de sacs plastiques, la loi vise le développement de filières alternatives et locales.